

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 24

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206043>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE MONSIEUR RESPECTUEUX

A n'en pas douter, le monsieur respectueux est un spécimen fort intelligent de la race humaine. On le croit intrigant, c'est une erreur. Il n'intrigue jamais, ne guette jamais les occasions, ni ne les suscite. Il est fort tranquille, modéré dans ses allures, placide en sa physionomie doucement souriante. Il n'a pas l'air de toujours courir après quelqu'un. Il n'est pas pressé et attend la fortune en sommeillant ; et cette fortune lui vient toujours. Des gens s'inclinent en le voyant.

— Quel flatteur ! quel frôleuse ! c'est un chat qui caresse de son échine.

Erreur. Il ne caresse personne, il se borne à être respectueux. Vous en connaissez des douzaines de ces bonshommes ; vous en rencontrez au café, dans la rue, à l'église, au théâtre, dans le monde des affaires et dans celui de la politique.

Il est donc respectueux, mais il l'est profondément, il l'est de naissance. Il respecte comme il respire. C'est chez lui l'accomplissement d'une fonction naturelle. Il n'a jamais fait autre chose de toute sa vie. Il a besoin de respecter, les circonstances de la vie se chargeant de lui indiquer les objets et les gens dignes de ce respect obligatoire. Tout homme élevé en dignité, en puissance ou en fortune est sûr d'obtenir les respects de notre ami. Il va à la supériorité, quelle qu'elle soit, inconsciemment, par une façon de réflexe ; comme l'eau va à la rivière, il suit la pente.

D'ailleurs, le monsieur respectueux a une collection de respects très divers, tant comme stabilité que comme intensité. Il a des respects ininterrompus et des respects éphémères. Les respects ininterrompus sont pour les institutions et pour les hommes qui ressemblent à des institutions ; les régents, les pasteurs, les avocats, les médecins, par exemple, qui meurent régents, pasteurs, avocats, médecins et jouissent ainsi d'une sorte d'inamovibilité. En revanche, les respects qu'il voue aux députés, aux conseillers fédéraux, aux chefs militaires, ne sont que passagers. Ils cessent avec la fonction pour les civils, avec le port de l'uniforme pour les soldats. Le monsieur respectueux parle avec vénération au colonel Trombelz, mais il traite d'égal à égal avec M. David Trombelz, marchand de fer et de quincaillerie. Il écoute humblement le député Canard, mais interrompt sans gêne l'ancien député Dubois, blackboulé aux récentes élections. Le Capitole renforce sa faculté respectueuse, la Roche Tarpéienne l'aménage si elle ne l'anéantit.

Entre ces deux sortes de respects, notre homme en insinue une autre espèce en l'honneur des fonctionnaires qui représentent peu ou prou le « Char de l'Etat » et le « sceptre de l'autorité ». Ce respect là est savamment gradué, il part du taupier pour arriver au préfet en passant par le syndic. C'est une progression arithmétique dont la raison est fort intelligente

ment calculée et dont chaque terme a sa valeur et sa nuance propres.

Les procédés du monsieur respectueux sont, d'ailleurs, des plus simples et des plus faciles. Il ne se met pas en frais d'invention ; il ne se répand pas en compliments, il ne s'aplatit pas en adorations. Il ne chante, ni ne célèbre. Il n'encense, ni ne prie. Son culte est silencieux. Il se tait ; mais c'est dans l'attitude, dans l'air général, dans quelque chose qui émane de lui, que sa respectuosité s'exhale et s'affirme. Il répand une atmosphère respectueuse dont il s'en-toure. Il est tranquille, il est béat.

Et comme il sait bien écouter, posément, à petits coups paisibles, savourant les paroles ambiantes, dégustant l'esprit qu'il y soupçonne, s'assimilant les idées dont il croit reconnaître la présence. Il a l'air lentement pénétré d'admiration pour le causeur. Avoir l'air pénétré, tout est là. C'est le grand truc, c'est le coup de pouce, c'est la signature de l'artiste. Mais on ne l'acquiesce pas. L'air pénétré est un don de nature comme le sentiment esthétique et la poésie. Le monsieur respectueux en est pourvu à jamais. Il est digne, il est heureux, il est attentif. Sans répondre, sans parler, sans approuver par un geste indiscret ou un mot, qui pourrait être intempestif, sans questionner, il sourit. Il sourit des lèvres, du nez, des yeux, du menton, il sourit de tout le visage, il sourit absolument, parfaitement, complètement... et ne dit rien. Que dirait-il ? On sent, à le voir, que le son même de sa voix briserait le charme.

Cela est souverain pour le succès. Le monsieur respectueux n'est point encombrant comme le flatteur, fatigant comme le bavard, répugnant comme l'obséquieux. Il accompagne en sourdine, il soutient. Il est un ensemble nécessaire, discret et élégant. On ne s'assoit pas dessus, mais on le sent autour de soi, accoutumé et indispensable. S'il est absent, on le désire. Il est sympathique à chacun : aux puissants du jour comme à ceux de demain. On l'aime soit comme un bien, soit comme une espérance. On ne se brouille jamais avec lui. Il remplit une fonction sociale. Et, par action réciproque, il finit lui-même par être respecté.

LE PÈRE GRISE.

A QUI VEUT TOUT SAVOIR

EST-IL un seul de vous, chers lecteurs, qui assis à un « banquet », se soit demandé d'où pouvait bien venir ce mot ? Au cas qu'il en soit un — nous en doutons fort — voici de quoi satisfaire sa curiosité.

Nos ancêtres, les Gaulois, ces grands coureurs de pays lointains, n'étaient pas, tant s'en faut, des gens d'alcôve, et l'on sait qu'ils reposaient leur tête sur une simple et classique botte de foin.

Les Romains ne tardèrent pas à leur faire adopter leurs usages et notamment les lits dont ils entouraient leurs tables de festin. Mais les Gaulois se fatiguèrent bientôt de ces lits qu'ils remplacèrent par des sièges portatifs, composés

d'une planchette carrée, soutenue par trois morceaux de bois.

Le « tabouret » était trouvé. C'était un peu dur ; mais on remédia à cet inconvénient en les couvrant d'une étoffe de laine ou d'un riche tapis, attendu que l'art de tisser, de teindre et de broder avait atteint de bonne heure un degré de rare perfection chez les Gaulois.

Médiocrement attirés par leur tempérament actif vers la vie horizontale et assise, ils n'avaient que de simples escabeaux ou tabourets qui contrastaient singulièrement avec la richesse de leurs vases précieux, de leurs vêtements magnifiques et de leurs bijoux étincelants. Après le « tabouret », ils inventèrent le « banc » tel qu'on en voit encore dans nos écoles, et c'est de ces bancs que les festins prirent le nom de « banquets ».

Dans les grandes circonstances, chaque convive était suivi d'un serviteur qui étendait un tapis sur la place que devait occuper son maître, derrière lequel il se tenait debout, sa lance et son bouclier à la main.

LES MAUVAIS GUETS

IL y avait à Romainmôtier, voici bientôt un siècle, des guets qui faisaient bien mal leur service, à en juger par le rapport ci-après :

A monsieur le saindic Chanel,
à Romainmôtier.

Juin le 13, 1823.

Rapport contre les guets qui ne saquie pas de leur devoir Ce matin avant hair matin Jour de Revue il non poin sonnér de revel ce qui arrive fort souvent cest toujours le même qui ne sonne pas pourquoy parce qu'il sepouvante par léglise de même que par la ville puisqui porte un falot en crien les heures ce qui ne doit pas être puis quil est défendût au guet de porté poin de pipe pour fumé par la ville en crien les heures il semble juste que la lantaine est aussi dange-reuse que la pipe pour les écuri ou alieur en attandan les heures il a été remarqué plusieurs heure manquée que si rapport en avoit été fait les amandes que ces mesieurs on ainposé sur cette fonction de guet le salaire de celui qui manque fort souvent ce trouveroit modéré ainsi vous mesieurs qui a été chargé de leur faire aqité ditte vocation faitte les aqité de leur devoir afin qu'il ny aye plus de rapport souvant celui qui embrasse trop laisse manquer à ces bras pour satisfaire à la somail. L. B.

*

Que signifie le mot de somail par lequel se termine le rapport ? L'ami du *Conteur vaudois* à l'obligeance de qui nous devons de pouvoir publier ce document, nous écrit :

« Je pense qu'il s'agit du mot *sommeil* et qu'il y a là une pointe, un trait empoisonné, la flèche du Parthe, tirée en l'air, mais que reçoit précisément celui à qui elle est destinée, sans qu'il ait même le droit de crier. Soit le guet, soit celui qui aurait dû le surveiller « embrassait trop »,

et les bras lui en tombaient, et tout allait et Jérémie se lamentait sur les rues de Romainmôtier. »

Délit forestier.

Romainmôtier, ce 2^e janvier 1825.

Moy soussigné fait rapport que le susdijour fé sans ma tournée d'agens forrestier j'ai trouvé deux plantes siée lune de fraine et l'autre de chaîne d'environs deux pouces et demy de diamètres vis à vis de la posettion à ma dame Glaire au vieu chemin de Vaullion. j'ai suivi les délinquan a la neige en haut les Cochet de Premy m'ayant remené sur la grand route n'ayant pu suivre plus loin me suit randu ché moy ce qu'ateste.

Louis Glaire, agens foretier.

MONSU DRUDZON ET LO

MANTI (nappe) DE LA TRABLLIA

MONSU Drudzon étai notéro pè Dzenèva àobin pè Thonon, ne sé pe rein bin iò, dein ti lè casse n'è pas dein noutron paï (i'è dâi iâdzo crouïe leinga, ma, tot parâi, vu pas dere cein que n'è pas) na! n'è pas pè Lozena. On lo vayâi jamé sein sè lenette por cein que l'avâi la yuva destra bassa: du liein recognessâi pas onna vatsè d'onna fenna; desâi: «Madama» à onna vatsè et: «trouke» à onna fenna, Pouâve pas autrameint avoué sè crouïe get.

Dan, vaité qu'on dzo, on vint lo queri po allâ vè onna vilhie dama que voliâve testâ et failâi fère lo papâi. Cllia vilhie dama n'ètai pas oncora malada por lè derbon, mâ sè voliâve tot parâi mettre ein ordre. L'avâi dan invitâ Monsu Drudzon à fère lè z'affère et à petit-goutâ avoué li pè la mim'occasion. Atsè-lo dan que l'arreve. La serveinta lo fâ entrâ dein on pâilo iò la dama lâi s'è tegrâi dza. Quand l'az'u saluâie bin adrâi, sè site su onna chòla que l'ètai vè la fenitra et quemeince à dèvesâ dau teimps, dâi truffe que redzernâvant, de la compagni dau Dzorât que baillive lo onze por ceint — sè pas se l'è onze àobin *ouze* — à sè z'acchenéro, et tant et tant que, tot ein batollieint, noutron notéro, ein guegneint ein avau, ie vâi que l'ètai on bocon dèbotenâ, que sa tsemise sè pllièzâi pe rein dein sè tsausse et guegnive assebin la dama. Ie vint asse rodzo qu'on cucu et, sein fère asseim-bllieint de rein, sè met à reinfatta sa tsemise dein sè tsausse, que ma fâi sè crayâi jamé d'arrevâ àob bet, tant lâi ein avâi, et que d'ailleu s'ètai setâ dessus. Et quand reguegnive vè lo bas de son gilet, revayâi adî dau blianc, adî dau bllianc, que ma fâi, sè redèpâtsive de reinfattâ, reinfattâ tot clli blianc dein sè tsausse et que l'avâi couson de pas vère lo bet et que sè z'hailon sâiant trau petit po pouâi reduire cllia tsemise, que n'avé jamé trovâie asse granta. Ma l'arâi faliu vère assebin dein n'on cârro la serveinta que l'avâi vu tot clli commerce ein bâograsseint pè lo pâilo et que sè tegrâi lè couête de rire. Vaité dan qu'on momeint aprî, la maïtra dit dinse à sa serveinta:

— Luise, met va lo manti su la trâbllia, no voliein petit-goutâ.

— Lo manti, que fâ la serveinta, ein faseint état de lo tsertsî. Io l'ai-vo met? Lâi a pas moyen de lo trovâ.

— Quecha! l'avé betâ su la chòla. Su sta z'isse iò vo z'ite setâ, monsu Drudzon; se vo z'âi bin la bontâ de vo solèvâ on bocon.

Et quand lo notéro sè fut lèvâ, vo z'arâi pu rire de lo vère. L'avâi dein sè tsausse onna bougne quemet on gros jambon, pouâve à pinna sofliâ tant l'ètai serrâ, et pu on bocon de blianc que dzefâve oncora.

La serveinta eimpougne clli bllianc, et sè met à terf, à terf que noutron Drudzon coumeince à dègonflyâ et à veni asse plliat qu'on lan.

La tsemise que l'avâi cru reinfattâ dein sè tsausse sè trovâve justameint lo manti de la trâbllia.

MARC A LOUIS.

MIETTES HISTORIQUES

Le colonel suisse d'Affry et Bonaparte.

(Mars 1815, Paris.)

Conduite énergique et loyale du colonel des Suisses au retour de Bonaparte de l'Isle d'Elbe, où il était souverain après son abdication.

LE 21 mars 1815, à Paris, Bonaparte fit dire au colonel d'Affry qu'il passerait en revue son régiment. Il répondit: «Je ferai mon devoir.»

Bonaparte ne voyant pas les Suisses dans les rangs, dépêcha un aide-de-camp au colonel d'Affry, avec ordre de se rendre sur la place du Carrousel.

Le colonel répondit avec sang-froid «qu'il ne reconnaissait que les ordres du roi» (Louis XVIII).

Après la revue, Bonaparte fit inviter le colonel à se rendre au château. Il s'y rendit, et, arrivé dans la salle des maréchaux, deux officiers se présentèrent pour lui demander son épée; il la tira en effet, mais reculant de deux pas et la plaçant sous son bras, il leur dit: «Que le plus hardi d'entre vous vienne la prendre.» Cette résistance inattendue les déconcerta et, sans insister, ils l'introduisirent devant Bonaparte (entouré d'un nombreux état-major), qui lui demanda pourquoi il n'avait pas obéi à ses ordres. «Parce que, répondit-il, je n'en reçois que du roi et des cantons.»

— Savez-vous à qui vous parlez?

— Oui, je parle au général Bonaparte.

— Vous parlez à l'empereur des Français, et à ce titre je vous ordonne de vous rendre sur la place du Carrousel avec votre régiment, que je veux voir défiler.

Le colonel: — Général, j'ai déjà eu l'honneur de vous dire que je ne recevrai d'ordre que du roi, à qui j'ai prêté serment.

Bonaparte: — Vous m'avez prêté serment il y a cinq ans.

Le colonel: — Vous m'en avez affranchi par votre abdication.

Bonaparte: — Je saurai vous en faire souvenir.

Le colonel: — Vous aurez la bonté de vous rappeler que j'appartiens aux cantons.

Bonaparte: — Je les réduirai.

Le colonel: — On ne réduit pas aisément trois cent mille hommes résolus de perdre leur vie plutôt que leur liberté.

Bonaparte: — Cependant, vous fûtes asservis par l'Autriche.

Le colonel: — Et nous fûmes délivrés par Guillaume-Tell.

Bonaparte: — C'est assez!

Bonaparte sut cependant se modérer et se contenta de licencier les Suisses.

UN BON LIVRE

On ne croyez pas qu'il s'agit d'un de ces livres farci d'histoires dites «morales», filandreuses, mal écrites, ennuyeuses à faire dormir debout, d'une invraisemblance égale à leur sottise et vaine prétention de travailler à l'édification du lecteur.

«Ah! c'est un bien bon livre!» soupirent, les yeux au ciel, les mains jointes sur l'estomac, les personnes qui font de ces ouvrages insipides leur principale nourriture intellectuelle. Elles ont tout dit, quand elles ont dit cela. Mais leur vie durant, elles n'en distillent pas moins, les yeux au ciel, toujours, les mains jointes et le sourire aux lèvres, tout le venin de la médisance et de la calomnie.

Ce sont de si «bonnes gens» que les lecteurs de «bons livres»!

Le «bon livre» en cause ici est tout autre. C'est celui dont tous nos journaux ont parlé ces derniers jours et qu'ils ont également loué. Il a pour auteur M. le Dr Bourget et pour titre: *Beaux Dimanches* (Lausanne, librairie Payot & C^{ie}, éditeurs).

Bon livre, il l'est dans toute l'acception du terme, parce qu'il écrit avec sincérité, simplicité, sans préoccupation de littérature, au cours des impressions, il tend de plus à rapprocher ses lecteurs de la patrie et de la nature, deux choses dont nous ne sommes que trop enclins à nous éloigner en ce temps-ci. Les conditions actuelles de la vie sont, il est vrai, pour quelque chose dans ce divorce.

Aimer bien sa patrie et la bien servir, n'est point du tout, comme d'aucuns le prétendent, aimer moins le reste du monde ni méconnaître ses devoirs de solidarité envers les hommes qui vivent, agissent et souffrent, ainsi que nous, mais sous d'autres cieux.

Aimer la nature, c'est échapper dans une certaine mesure au joug, bien insupportable parfois, des conventions mondaines, mesquines presque toujours, souvent grotesques. C'est aussi être plus simple, plus vrai, meilleur; c'est substituer aux fictions, aux artifices, aux spéciosités de l'intellectualisme pur — un peu encombrant à l'heure présente — les réalités du sentiment; c'est, en un mot, voir plus juste.

«Après bien des années d'absence, dit dans sa préface M. le Dr Bourget, je repris mes promenades sur le lac et le long de la Mèbre, du Boiron, de l'Aubonne, y savourant avec le même plaisir qu'autrefois les jouissances offertes par la nature. L'âge étant venu, l'expérience de la vie me rapprochait toujours plus de cette nature si belle, et les voyages dans les contrées lointaines m'avaient appris que mon pays natal était le plus beau, comme sa devise de «Liberté et Patrie» est la plus belle.

» Pour aimer notre patrie, il suffit de la connaître; son charme vous prend sans retour, et le bonheur d'une vie simple et sereine ne se comprend que sur les bords de notre beau lac Léman.

«A l'heure du dernier désir, nous répétons avec Juste Olivier:

O bleu Léman, toujours grand, toujours beau,
Que sur ta rive au moins j'aie un tombeau.»

Bibliothèque et laboratoire.

Pour finir, permettez-nous quelques citations. Nous les empruntons au chapitre intitulé «Bibliothèque et laboratoire», dans lequel l'auteur raconte comment en lui s'est développé le goût des sciences naturelles et montre comment il est facile à un chacun de se monter à peu de frais un laboratoire.

Un des premiers livres tombés dans les mains du Dr Bourget, alors qu'il était encore tout jeune, et qui ouvrit ses yeux sur la nature environnante fut l'*Histoire naturelle du Jorat et des environs*, par M. le comte G. de Razoumowsky, un étranger venu se réfugier à Vernand au déclin d'une vie agitée. Ce livre avait été imprimé et édité à Lausanne en 1789.

«Après la faune du Jorat, écrit M. Bourget, je lus avec non moins de plaisir les livres d'Urbain Olivier: les *Matinées d'automne*, les *Récits de chasse et d'histoire naturelle*, *Au pied des bois* et tous les autres. Est-ce parce qu'ils firent partie des joies de mon enfance que je relis encore et pour la centième fois peut-être ces récits si simples et si vrais?

» Toute la poésie de notre nature vaudoise y est contenue; ce ne sont pas les termes lyriques de M. Razoumowsky qui l'exaltent, mais les simples paroles d'un auteur paysan, sans rhétorique comme sans prétention, qui touchent juste et au bon endroit.